

DÉPARTEMENT

.....HAUT-RHIN.....

ARRONDISSEMENT

.....DE MULHOUSE.....

Effectif légal du conseil municipal

.....55.....

Nombre de conseillers en exercice

.....55.....

COMMUNE :

MULHOUSE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-216802249-20200704-CMNSTALPY-DE
Communes de 1 000 habitants

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2020

Affichage : 04/07/2020

CERTIFIÉ CONFORME à la loi n° 2015-912 du 7 août 2015
04-07-2020Election du maire et des
adjoints

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU MAIRE

ET DES ADJOINTS

L'an deux mille vingt, le quatre du mois de juillet à dix heures zéro minute, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de MULHOUSE.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

Mme Michèle LUTZ	M. Jean ROTTNER	Mme Cécile SORNIN
M. Jean-Philippe BOUILLÉ	Mme Catherine RAPP	M. Alain COUCHOT
Mme Marie HOTTINGER	M. Philippe TRIMAILLE	Mme Claudine BONI DA SILVA
M. Christophe STEGER	Mme Anne-Catherine GOETZ	M. Thierry NICOLAS
Mme Corinne LOISEL	M. Florian COLOM	Mme Marie CORNEILLE
Mme Emmanuelle SUAREZ	M. Beytullah BEYAZ	Mme Malika SCHMIDLIN BEN M'BAREK
M. Jean-Claude CHAPATTE	Mme Chantal RISSER	M. Paul QUIN
Mme Maryvonne BUCHERT	M. Alfred JUNG	Mme Nathalie MOTTE
M. Philippe D'ORELLI	Mme Béatrice FAUROUX-ZELLER	M. Alfred OBERLIN
Mme Nour BOUAMAIED	M. Henri METZGER	Mme Laure HOUIN
M. Bruno BALL	Mme Oana TISSERANT	M. Ayoub BILA
Mme Saadia ZAGAOUI	M. Hakim MAHZOUL	Mme Aya HIMER
M. Rémy DANTZER	Mme Peggy MIQUÉE	M. Loïc MINERY
Mme Nadia EL HAJJAJI	M. Joseph SIMEONI	Mme Nina CORMIER
M. Jean-Yves CAUSER	Mme Maëlle PAUGAM	M. Jason FLECK
Mme Lara MILLION	M. Franck HORTER	Mme Fatima JENN
M. Antoine EHRET	Mme Pascale Cléo SCHWEITZER	M. Annouar SASSI
Mme Christelle RITZ	M. Bertrand PAUVERT	Mme Fabienne ZANETTE

Absents ¹ : M. Patrick PULEDDA (procuration à Mme Tisserand).

1. Installation des conseillers municipaux ²

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Jean-Claude CHAPATTE, Doyen (ou remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M. Jean-Luc HUMBERT a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du maire

2.1. Présidence de l'assemblée

¹ Préciser s'ils sont excusés.

² Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection du maire et des adjoints a lieu en cours de mandature.

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 54 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie³.

Réception par le préfet : 04/07/2020
Affichage : 04/07/2020

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : M. Antoine EHRET et Mme Aya HIMER.

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 12
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 42
- f. Majorité absolue ⁴ 22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LUTZ Michèle	39	Trente-neuf
RITZ Christelle	3	Trois
.....		
.....		
.....		

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		

³ Majorité des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre de suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁵ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin⁶

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)....
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

2.7. Proclamation de l'élection du maire

Mme Michèle LUTZ a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

3. Élection des adjoints

Sous la présidence de Mme Michèle LUTZ élue maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

3.1. Nombre d'adjoints

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 21 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 17 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 19 le nombre des adjoints au maire de la commune.

3.2. Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. **Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.** Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de dix minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire (ou son remplaçant) a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée. Cette liste a été jointe au présent procès-verbal. Elle est mentionnée dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de la liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné au 2.2 et dans les conditions rappelées au 2.3.

3.3. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 3
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 52
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 13
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 39
- f. Majorité absolue⁴ 20

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

⁶ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

LISTE Jean ROTTNER	- 4 39	Trente-neuf	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 068-216802249-20200704-CMNSTALPV-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 04/07/2020 Affichage : 04/07/2020 CERTIFIÉ CONFORME acte exécutoire le 04-07-2020
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

3.4. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)....
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.5. Résultats du troisième tour de scrutin ⁸

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)....
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.6. Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. Jean ROTTNER. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

4. Observations et réclamations ⁹

.....

.....

.....

.....

.....

⁷ Ne pas remplir les 3.4 et 3.5 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁸ Ne pas remplir le 3.5 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁹ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

5. Clôture du procès-verbal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-216802249-20200704-CMNSTALPV-DE

Approuvé par le préfet le 04/07/2020

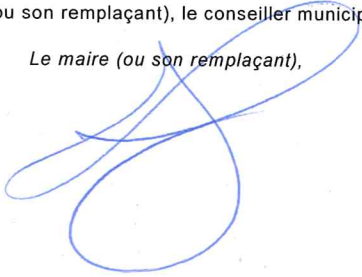
Réception par le préfet : 04/07/2020

Affichage : 04/07/2020

CERTIFIÉ CONFORME à la loi exécutoire le 04-07-2020

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 4 juillet 2020, à 11 heures, 25 minutes, en double exemplaire, a été, après lecture, signé par le maire (ou son remplaçant), le conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le maire (ou son remplaçant),



Le conseiller municipal le plus âgé,



Les assesseurs,



¹⁰ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie avec les déclarations de candidature et un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

DÉPARTEMENT

HAUT-RHIN

COMMUNE : MULHOUSE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-216802249-20200704-CMNSTALPV-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : toutes communes

Affichage : 04/07/2020

CERTIFIÉ CONFORME acte exécutoire le
04-07-2020**ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS****FEUILLE DE PROCLAMATION**
annexée au procès-verbal de l'élection**NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS**

(dans l'ordre du tableau)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM		Date de naissance	Fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Madame	LUTZ	Michèle	15/11/1958	Maire	38,61%
Monsieur	ROTTNER	Jean	28/01/1967	1er Adjoint	38,61%
Madame	SORNIN	Cécile	23/12/1966	2ème Adjointe	38,61%
Monsieur	COUCHOT	Alain	25/06/1962	3ème Adjoint	38,61%
Madame	RAPP	Catherine	17/09/1960	4ème Adjointe	38,61%
Monsieur	TRIMAILLE	Philippe	10/05/1961	5ème Adjoint	38,61%
Madame	GOETZ	Anne-Catherine	25/11/1978	6ème Adjointe	38,61%
Monsieur	QUIN	Paul	25/01/1955	7ème Adjoint	38,61%
Madame	RISSER	Chantal	04/02/1951	8ème Adjointe	38,61%
Monsieur	NICOLAS	Thierry	01/12/1959	9ème Adjoint	38,61%
Madame	BONI DA SILVA	Claudine	03/07/1969	10ème Adjointe	38,61%
Monsieur	BOUILLÉ	Jean-Philippe	28/04/1966	11ème Adjoint	38,61%
Madame	CORNEILLE	Marie	11/05/1975	12ème Adjointe	38,61%
Monsieur	STEGER	Christophe	25/07/1967	13ème Adjoint	38,61%
Madame	SUAREZ	Emmanuelle	28/03/1971	14ème Adjointe	38,61%
Monsieur	OBERLIN	Alfred	17/04/1954	15ème Adjoint	38,61%
Madame	MOTTE	Nathalie	14/09/1960	16ème Adjointe	38,61%
Monsieur	BILA	Ayoub	24/01/1978	17ème Adjoint	38,61%
Madame	HOTTINGER	Marie	12/03/1986	18ème Adjointe	38,61%
Monsieur	COLOM	Florian	19/08/1991	19ème Adjoint	38,61%

Fait à Mulhouse, le 4 juillet 2020

Le maire
(ou son remplaçant),Le conseiller municipal
le plus âgé,

Les assesseurs,

Le secrétaire,

1 Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).

DÉPARTEMENT

HAUT-RHIN

COMMUNE : MULHOUSE

ARRONDISSEMENT

MULHOUSE

Effectif légal du conseil municipal

55

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM		Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	Madame	LUTZ	Michèle	15/11/1958	28/06/2020	38,61%
1er Adjoint	Monsieur	ROTTNER	Jean	28/01/1967	28/06/2020	38,61%
2ème Adjointe	Madame	SORNIN	Cécile	23/12/1966	28/06/2020	38,61%
3ème Adjoint	Monsieur	COUCHOT	Alain	25/06/1962	28/06/2020	38,61%
4ème Adjointe	Madame	RAPP	Catherine	17/09/1960	28/06/2020	38,61%
5ème Adjoint	Monsieur	TRIMAILLE	Philippe	10/05/1961	28/06/2020	38,61%
6ème Adjointe	Madame	GOETZ	Anne-Catherine	25/11/1978	28/06/2020	38,61%
7ème Adjoint	Monsieur	QUIN	Paul	25/01/1955	28/06/2020	38,61%
8ème Adjointe	Madame	RISSE	Chantal	04/02/1951	28/06/2020	38,61%
9ème Adjoint	Monsieur	NICOLAS	Thierry	01/12/1959	28/06/2020	38,61%
10ème Adjointe	Madame	BONI DA SILVA	Claudine	03/07/1969	28/06/2020	38,61%
11ème Adjoint	Monsieur	BOUILLÉ	Jean-Philippe	28/04/1966	28/06/2020	38,61%
12ème Adjointe	Madame	CORNEILLE	Marie	11/05/1975	28/06/2020	38,61%
13ème Adjoint	Monsieur	STEGE	Christophe	25/07/1967	28/06/2020	38,61%
14ème Adjointe	Madame	SUAREZ	Emmanuelle	28/03/1971	28/06/2020	38,61%
15ème Adjoint	Monsieur	OBERLIN	Alfred	17/04/1954	28/06/2020	38,61%
16ème Adjointe	Madame	MOTTE	Nathalie	14/09/1960	28/06/2020	38,61%
17ème Adjoint	Monsieur	BILA	Ayoub	24/01/1978	28/06/2020	38,61%
18ème Adjointe	Madame	HOTTINGER	Marie	12/03/1986	28/06/2020	38,61%
19ème Adjoint	Monsieur	COLOM	Florian	19/08/1991	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Monsieur	CHAPATTE	Jean-Claude	02/06/1947	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Monsieur	METZGER	Henri	08/01/1948	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Madame	BUCHERT	Maryvonne	18/03/1952	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Monsieur	JUNG	Alfred	25/08/1957	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Madame	FAUROUX-ZELLER	Béatrice	14/02/1964	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Madame	ZAGAOUI	Saadia	31/12/1964	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Monsieur	DANTZER	Rémy	19/01/1966	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Monsieur	PULEDDA	Patrick	05/05/1969	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Madame	LOISEL	Corinne	31/12/1969	28/06/2020	38,61%

Conseiller Municipal	Monsieur	MAHZOUL	Hakim	18/03/1971	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Madame	MIQUÉE	Peggy	18/10/1975	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Madame	SCHMIDLIN BEN M'BAREK	Malika	26/03/1977	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Monsieur	D'ORELLI	Philippe	06/02/1978	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Madame	BOUAMAIED	Nour	07/04/1978	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Madame	TISSERANT	Oana	18/12/1980	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Monsieur	BEYAZ	Beytullah	23/10/1983	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Madame	HOUIN	Laure	23/04/1984	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Monsieur	BALL	Bruno	03/02/1991	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Madame	HIMER	Aya	13/10/1999	28/06/2020	38,61%
Conseiller Municipal	Monsieur	SIMEONI	Joseph	25/01/1952	28/06/2020	27,23%
Conseiller Municipal	Monsieur	CAUSER	Jean-Yves	25/02/1960	28/06/2020	27,23%
Conseiller Municipal	Madame	EL HAJAJI	Nadia	15/12/1977	28/06/2020	27,23%
Conseiller Municipal	Madame	PAUGAM	Maëlle	26/10/1983	28/06/2020	27,23%
Conseiller Municipal	Monsieur	MINERY	Loïc	12/06/1986	28/06/2020	27,23%
Conseiller Municipal	Madame	CORMIER	Nina	05/06/1989	28/06/2020	27,23%
Conseiller Municipal	Monsieur	FLECK	Jason	13/01/1990	28/06/2020	27,23%
Conseiller Municipal	Madame	JENN	Fatima	25/07/1963	28/06/2020	22,97%
Conseiller Municipal	Madame	SCHWEITZER	Pascale Cléo	12/02/1965	28/06/2020	22,97%
Conseiller Municipal	Monsieur	HORTER	Franck	18/08/1967	28/06/2020	22,97%
Conseiller Municipal	Madame	MILLION	Lara	11/11/1968	28/06/2020	22,97%
Conseiller Municipal	Monsieur	SASSI	Annouar	06/11/1981	28/06/2020	22,97%
Conseiller Municipal	Monsieur	EHRET	Antoine	18/05/1994	28/06/2020	22,97%
Conseiller Municipal	Madame	RITZ	Christelle	15/06/1977	28/06/2020	11,20%
Conseiller Municipal	Madame	ZANETTE	Fabienne	28/04/1970	28/06/2020	11,20%
Conseiller Municipal	Monsieur	PAUVERT	Bertrand	31/07/1970	28/06/2020	11,20%

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,

A Mulhouse, le 4 juillet 2020

Commune :

MULHOUSE

Etablissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre :

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)**LISTE DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES¹**

QUALITE (M. ou Mme)	NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE	NATIONALITE
M.	BEYAZ Beytullah	23/10/1983	Française
Mme	BONI DA SILVA Claudine	03/07/1969	Française
Mme	BOUAMAIED Nour	07/04/1978	Française
M.	BOUILLE Jean-Philippe	28/04/1966	Française
Mme	BUCHERT Maryvonne	18/03/1952	Française
M.	CAUSER Jean-Yves	25/02/1960	Française
M.	CHAPATTE Jean-Claude	02/06/1947	Française
M.	COLOM Florian	19/08/1991	Française
Mme	CORMIER Nina	05/06/1989	Française
Mme	CORNEILLE Marie	11/05/1975	Française
M.	COUCHOT Alain	25/06/1962	Française
M.	D'ORELLI Philippe	06/02/1978	Française
M.	EHRET Antoine	18/05/1994	Française
Mme	EL HAJJAJI Nadia	15/12/1977	Française
Mme	FAUROUX-ZELLER Béatrice	14/02/1964	Française
Mme	GOETZ Anne-Catherine	25/11/1978	Française
M.	HORTER Franck	18/08/1967	Française
Mme	HOTTINGER Marie	12/03/1986	Française
Mme	JENN Fatima	25/07/1963	Française
M.	JUNG Alfred	25/08/1957	Française
Mme	LOISEL Corinne	31/12/1969	Française
Mme	LUTZ Michèle	15/11/1958	Française
Mme	MILLION Lara	11/11/1968	Française
M.	MINERY Loïc	12/06/1986	Française
Mme	MOTTE Nathalie	14/09/1960	Française
M.	NICOLAS Thierry	01/12/1959	Française
M.	OBERLIN Alfred	17/04/1954	Française

¹ Selon l'article R. 2121-2 du code général des collectivités territoriales, est transmis au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste des conseillers communautaires.

M.	PAUVERT Bertrand	31/07/1970	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	Française
M.	PULEDDA Patrick	05/05/1969	068-216802249-20200704-CMNSTALPV-DE	Française
M.	QUIN Paul	25/01/1955	Accusé certifié exécutoire	Française
Mme	RAPP Catherine	17/09/1960	Réception par le préfet : 04/07/2020	Française
Mme	RISSER Chantal	04/02/1951	CERTIFIÉ CONFORME acte exécutoire le 04-07-2020	Française
Mme	RITZ Christelle	15/06/1977		Française
M.	ROTTNER Jean	28/01/1967		Française
Mme	SCHMIDLIN BEN M'BARAK Malika	26/03/1977		Française
Mme	SCHWEITZER Pascale Cléo	12/02/1965		Française
M.	SIMEONI Joseph	25/01/1952		Française
Mme	SORNIN Cécile	23/12/1966		Française
M.	STEGER Christophe	25/07/1967		Française
Mme	SUAREZ Emmanuelle	28/03/1971		Française
M.	TRIMAILLE Philippe	10/05/1961		Française

Fait à Mulhouse, le ... Mulhouse le 04 juillet 2020

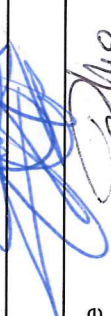
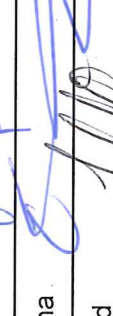
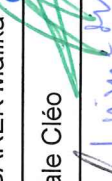
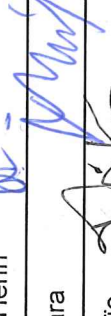
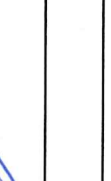
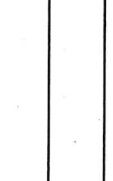
Election des Adjoints au Maire et de quartier

Liste « Mulhouse en grand »

Adjoints au Maire :

- 1^{er} Adjoint : Jean ROTTNER
- 2^{ème} Adjointe : Cécile SORNIN (Adjointe de quartier)
- 3^{ème} Adjoint : Alain COUCHOT
- 4^{ème} Adjointe : Catherine RAPP
- 5^{ème} Adjoint : Philippe TRIMAILLE
- 6^{ème} Adjointe : Anne-Catherine GOETZ
- 7^{ème} Adjoint : Paul QUIN
- 8^{ème} Adjointe : Chantal RISSER
- 9^{ème} Adjoint : Thierry NICOLAS
- 10^{ème} Adjointe : Claudine BONI DA SILVA (Adjointe de quartier)
- 11^{ème} Adjoint : Jean-Philippe BOUILLE
- 12^{ème} Adjointe : Marie CORNEILLE
- 13^{ème} Adjoint : Christophe STEGER
- 14^{ème} Adjointe : Emmanuelle SUAREZ
- 15^{ème} Adjoint : Alfred OBERLIN
- 16^{ème} Adjointe : Nathalie MOTTE
- 17^{ème} Adjoint : Ayoub BILA (Adjoint de quartier)
- 18^{ème} Adjointe : Marie HOTTINGER
- 19^{ème} Adjoint : Florian COLOM

CONSEIL MUNICIPAL DE MULHOUSE: FEUILLE DE PRESENCE VALANT SIGNATURE DES DELIBERATIONS DU 4 JUILLET 2020

BALL Bruno		HIMER Aya		RAPP Catherine	
BEYAZ Beytullah		HORTER Franck		RISSER Chantal	
BILA Ayoub		HOTTINGER Marie		RITZ Christelle	
BONI DA SILVA Claudine		HOUIN Laure		ROTTNER Jean	
BOUAMAIED Nour		JENN Fatima		SASSI Annouar	
BOUILLE Jean-Philippe		JUNG Alfred		SCHMIDLIN BEN M'BAREK Malika	
BUCHERT Maryvonne		LOISEL Corinne		SCHWEITZER Pascale Cléo	
CAUSER Jean-Yves		LUTZ Michèle		SIMEONI Joseph	
CHAPATTE Jean-Claude		MAHZOUL Hakim		SORNIN Cécile	
COLOM Florian		METZGER Henri		STEGER Christophe	
CORMIER Nina		MILLION Lara		SUAREZ Emmanuelle	
CORNEILLE Marie		MINERY Loïc		TISSERANT Oana	
COUCHOT Alain		MIQUEE Peggy		TRIMAILLE Philippe	
DANTZER Rémy		MOTTE Nathalie		ZAGAOUI Saadia	
D'ORELLI Philippe		NICOLAS Thierry		ZANETTE Fabienne	
EHRET Antoine		OBERLIN Alfred			
ELHAJJAJI Nadia		PAUGAM Maëlle			
FAUROUX-ZELLER Béatrice		PAUVERT Bertrand			
FLECK Jason		PULEDDA Patrick			
GOETZ Anne-Catherine		QUIN Paul			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-216802249-20200704-CMNSTALPV-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2020

Affichage : 04/07/2020

CERTIFIÉ CONFORME acte exécutoire le 04-07-2020